

[...] On eût dit, cette nuit-là, que tous ceux qui avaient un rôle public dans la communauté arménienne s'étaient donné rendez-vous dans les ténèbres des cachots. Il y avait là des membres de l'Assemblée nationale des Arméniens, des députés au Parlement ottoman, des révolutionnaires, des rédacteurs, des enseignants, des médecins, pharmaciens, dentistes, des commerçants, des banquiers et autres nationaux de toutes catégories. Plus on voyait arriver de visages connus, plus on se faisait de mauvais sang, plus on se sentait piégés ! Peu à peu, les physionomies devinrent graves. Nous avions le cœur serré et nous appréhendions instinctivement qu'un coup de chien nous attendait. Mais, en réalité, personne ne savait le véritable motif de cette immense raffe. Nul ne pouvait encore calculer les lourdes et catastrophiques conséquences de ces événements... Jusqu'au matin, de nouvelles fournées de compatriotes furent amenées, les unes après les autres [...].

Le Golgotha arménien,
Grégoire Balakian,
Le Cercle d'études caucasien, 2002



Région de Kharpert, mai-juin 1915
Notables arrêtés et conduits en prison au chef-lieu du vilayet à Mevrè
© Collection de la bibliothèque des pères Mekhitaristes, Venise

LA RAFLE DU 24 AVRIL 1915

Le soir du 24 avril 1915, le coup d'envoi du génocide est donné. Il consiste à l'**arrestation à Constantinople des intellectuels et notables arméniens**. Plusieurs centaines de personnes, militants politiques, journalistes, écrivains, avocats, médecins, proviseurs de lycée, enseignants, clercs, négociants sont arrêtés par les services de la Sécurité générale et de la police politique de la capitale ottomane. Dans les jours suivants, ils seront en tout 2 000, dans la capitale, à être arrêtés, déportés et assassinés. Dans tout l'empire, c'est le même scénario : on arrête puis on assassine les élites arméniennes.

Les arrestations et la répression commencent, comme par exemple à Kharpert, le 1^{er} mai 1915. Elles concernent l'élite protestante arménienne (proche des Américains) et tous les leaders arméniens de la ville : directeurs du Collège, entrepreneurs, avocats, etc. Pour légitimer l'arrestation des quarante à cinquante principaux notables au cours du mois de mai et début juin, l'accusation de complicité avec l'ennemi est mise en avant. Cette première étape est suivie d'une seconde phase déclenchée le 6 juin 1915. Elle se caractérise par une augmentation considérable des arrestations, à partir de listes préétablies. Le 20 juin, on compte plusieurs centaines d'hommes détenus dans les prisons de Mezré, dont deux cents transférés de Kharpert ce jour-là.

SOURCE :

Le génocide des Arméniens,
Raymond H. Kévorkian,
Éditions Odile Jacob, 2006

Dès le printemps 1915, la confiscation des terres et des propriétés des déportés est organisée par une commission dite des « biens abandonnés » et encadrée par plusieurs lois, dans un premier temps « provisoires ». La captation des biens arméniens constitue le versant économique de l'élimination des Arméniens. C'est un programme appelé Économie Nationale.



DANS LA CLASSE

- Décrivez la photographie et proposez une interprétation en indiquant qui sont ces personnes et où elles sont menées.
- Expliquez ce qu'est un témoignage.
- D'après le témoignage proposé et la légende de la photographie, identifiez quelle partie de la population est « **raflée** ». Pour quelles raisons, d'après vous ?
- À partir de ces deux documents, tentez une définition du mot « rafle ».